

**DEPARTEMENT DE LA CORREZE
COMMUNE DE MEILHARDS**

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MEILHARDS SEANCE DU 20 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six, le 20 du mois de mars, à 20 heures, le Conseil municipal de la Commune de MEILHARDS, dûment convoqué le 16 mars 2026, s'est réuni en séance ordinaire, salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Jean-François BALAVOINE, le plus âgé des membres du conseil.

Nombre de membres en exercice : 15

Présents : 14

Présents : Mrs Jean-François BALAVOINE, Emmanuel BOLZ, Jean-Jacques CAFFY, Jean-Pierre CHAUNU, Guillaume COMMAGNAC, Florian FRACHET, Yves MAZERBOURG, Éric VAN TILBEURGH

Mmes Elodie DUMOND, Stéphanie GUICHARD, Françoise FOURGEAUD, Cloé MAURAND, Véronique PASQUEREAU, Dominique WANGERMEE

Absente excusée : Anne ROPERT (donne pouvoir à Elodie DUMOND)

Madame Dominique WANGERMEE a été élue secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

- Approbation du procès-verbal de la séance du 11 mars 2026 ;
- Installation du Conseil Municipal,
- Election du Maire,
- Détermination du nombre d'adjoints,
- Election des adjoints,
- Lecture de la Charte de l'élu local.
- Etablissement du tableau du conseil municipal,
- Etablissement de la liste des conseillers communautaires,
- Désignation des délégués aux différentes structures et syndicats
- Questions diverses

Monsieur Jean-Jacques CAFFY, maire, a ouvert la séance et a déclaré installer dans leurs fonctions de conseillers municipaux :

A l'issue du 1^{er} tour de scrutin du 15 mars 2026 :

Mrs Jean-François BALAVOINE, Emmanuel BOLZ, Jean-Jacques CAFFY, Jean-Pierre CHAUNU, Guillaume COMMAGNAC, Florian FRACHET, Yves MAZERBOURG, Éric VAN TILBEURGH et Jean-François EYSSIDIEUX (suppléant)

Mmes Elodie DUMOND, Stéphanie GUICHARD, Françoise FOURGEAUD, Cloé MAURAND, Véronique PASQUEREAU, Anne ROPERT, Dominique WANGERMEE et Francine MAZERBOURG (suppléante)

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 11 mars 2026.

1 / Election du Maire

Mr Jean-François BALAVOINE, doyen d'âge, a ensuite pris la présidence afin de procéder à l'élection du Maire.

Il a rappelé les articles L2122-4 et L2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales et a invité le Conseil à procéder à l'élection du Maire et a lancé un appel à candidature :

Candidat : Monsieur Jean-Jacques CAFFY

Chaque conseiller à l'appel de son nom a voté à bulletin secret.

L'unique candidat à l'élection du Maire a obtenu le suffrage suivant au premier tour de scrutin :

- Jean-Jacques CAFFY : 15 voix

Mr Jean-Jacques CAFFY a obtenu la majorité absolue, a été proclamé Maire de Meilhards et a été immédiatement installé.

2/ Détermination du nombre d'adjoints et élection des adjoints

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, et sous la présidence de Mr Jean-Jacques CAFFY à l'**élection de 4 adjoints** : nombre fixé sans opposition par le Conseil Municipal en vertu de l'article L2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Les adjoints sont élus au scrutin secret de liste et à la majorité absolue.

Le maire a constaté qu'une liste de candidats aux fonctions d'adjoint au maire, conduite par Mme Elodie DUMOND a été déposée.

Chaque conseiller municipal a remis son bulletin de vote fermé sur papier blanc.

La liste conduite par Mme Elodie DUMOND a obtenu le suffrage suivant au premier tour de scrutin : 15 voix

Mme Elodie DUMOND a été proclamée 1er adjoint au maire et immédiatement installée ;

M. Jean-Pierre CHAUNU a été proclamé 2ème adjoint au maire et immédiatement installé ;

Mme Stéphanie GUICHARD a été proclamée 3ème adjointe au maire et immédiatement installée ;

M. Yves MAZERBOURG a été proclamé 4ème adjoint au maire et immédiatement installé.

3/ Lecture de la Charte d'élu local

La séance a continué par la lecture de la Charte de l'élu local qui est mise à disposition de chaque conseiller municipal.

4/ Etablissement du tableau du conseil municipal et de la liste des conseillers communautaires

Le Maire a procédé à l'établissement du tableau du conseil municipal. L'ordre du tableau détermine le rang des membres du conseil municipal. Après le maire, prennent rang, dans l'ordre du tableau, les adjoints puis les conseillers municipaux.

Il faut également procéder à la liste des conseillers communautaires du Pays d'Uzerche résultant de l'application de l'article L. 273-11 du code électoral. Les conseillers communautaires sont **désignés automatiquement dans l'ordre du tableau municipal** après l'élection du maire et des adjoints. Il s'agit de M. Jean-Jacques CAFFY, Maire, et de Mme Elodie DUMOND, première adjointe.

5/Désignation des délégués aux différentes structures et syndicats

- Fédération Départementale d'Electrification et d'énergie de la Corrèze :

Le Conseil Municipal a élu à l'unanimité les représentants de la Commune à la Fédération Départementale d'Electrification et d'Energie de la Corrèze :

Membres titulaires : Mr Jean-Pierre CHAUNU - Mr Florian FRACHET

Membres suppléants : Mr Eric VAN TILBEURGH – Mr Yves MAZERBOURG

Questions diverses

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22 heures 00.

Le Maire de Meilhards

Jean-Jacques CAFFY



La secrétaire de séance

Dominique WANGERMEE

A blue ink signature of Dominique Wangermee is written over the name.